BNAC PROGRES FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 22 Août 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de BNAC PROGRES FCP tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP», arrêtés au 31 Décembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITAUX. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivies et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux organismes de placement collectif.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers annuels du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP » arrêtés au 31 Décembre 2014, et qui font apparaître un Actif net de 960 281 DT, une valeur liquidative de 127,189 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 44 883 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de BNAC PROGRES FCP sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du Fonds, arrêtée au 31 Décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 Composition du portefeuille et division des risques :

Nous confirmons par ailleurs, comme il ressort des états financiers, que l'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 décembre 2014, à raison de 79,54% en valeurs mobilières et 20,46% en liquidités et quasi liquidités.

- **2.2** Nous confirmons, en outre, les informations sur les comptes consignées dans le rapport de gestion du gestionnaire.
- 2.3 Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers du FCP BNAC PROGRES. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- **2.4** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, la société procède à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 20 Mars 2015

Le Commissaire aux comptes : Narjes BERGAOUI

BILAN			31-déc	31-déc
(Montants e	exprimés en Dinars)	Notes	2014	2013
ACTIF	Portefeuille-titres	4	<u>775 913</u>	<u>756 988</u>
	. Actions et Droits rattachés		484 270	467 833
	. Titres OPCVM		29 205	-
	. Obligations		131 511	165 512
	. Bons du Trésor Zéro Coupon		130 927	123 643
	Placements monétaires et disponibilité	s	<u>199 377</u>	<u>184 515</u>
	. Placements à terme		-	-
	. Disponibilités		199 377	184 515
	Créances d'exploitation		<u>204</u>	<u>442</u>
	. Dividendes et intérêts à recevoir		204	442
	. Autres Créances d'exploitation		-	-
	Autres actifs		<u> </u>	<u> </u>
	TOTAL ACTIF		975 494	941 945
PASSIF	Opérateurs créditeurs	5	9 559	7 768
	Autres créditeurs divers	6	5 654	5 650
	Total passif		15 213	13 418
ACTIF NET	Capital	7	942 627	915 391
	. Capital en nominal		755 000	755 000
	. Sommes non distribuables		187 627	160 391
	Sommes distribuables:	8	17 654	13 136
	. Sommes distribuables des exerci	ces antérieurs	7	3
	. Résultat distribuable de l'exercice)	17 647	13 127
	. Régularisation du résultat distribu	able de l'exercice	-	6
	Actif net		960 281	928 527
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		975 494	941 945

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en Dinars)

		Exercice clos	Exercice clos
	Notes	au 31/12/2014	au 31/12/2013
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>32 535</u>	<u>27 557</u>
. Revenus des Actions		18 455	15 561
. Revenus des obligations		6 795	5 178
. Revenus des bons du trésor zéro coupon		7 285	6 818
. Revenus des emprunts d'Etat		-	-
Revenus des placements monétaires	10	<u>2 023</u>	<u>2 927</u>
. Revenus des placements à terme		-	-
. Revenus des autres placements		2 023	2 927
Total des revenus des placements		34 558	30 484
Charges de gestion des placements	11	-10 130	-10 429
Revenus nets des placements		24 428	20 055
Autres charges d'exploitation	12	-6 781	-6 928
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 647	13 127
Régularisation du résultat d'exploitation		0	6
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		17 647	13 133
Régularisation du résultat d'exploitation (annula	ation)	-	-6
Variation des plus ou moins values potentielles	sur titres	21 222	-38 660
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		6 334	25 063
Frais de négociation de titres		-320	-287
RESULTAT DE L'EXERCICE		44 883	-757

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés	au 31/12/2014	au 31/12/2013	
VARIATION DE l'ACTIF	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	44 883	-757
NET RESULTANT DES	Résultat d'exploitation	17 647	13 127
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres Plus ou moins values réalisées sur cession de	21 222	-38 660
	titres	6 334	25 063
DISTRIBUTION DE	Frais de négociation de titres	-320	-287
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES TRANSACTIONS	Distribution de dividendes	-13 129	-10 137
SUR LE	Souscriptions	-	716 291
CAPITAL	. Capital . Régularisation des sommes non	-	575 000
	distribuables	-	142 833
	 Régularisation des sommes distribuables de l'exercice Régularisation des sommes distribuables 	-	-1 544
	exercice clos	-	2
	Rachats	-	-710 754
	. Capital	-	-573 100
	Régularisation des sommes non distribuables	-	-139 202
	 Régularisation des sommes distribuables de l'exercice Régularisation des sommes distribuables 	-	1 550
	exercice clos	-	-2
	VARIATION DE L'ACTIF NET	31 754	-5 357
ACTIF NET	En début d'exercice	928 527	933 884
	En fin d'exercice	960 281	928 527
NOMBRE DE PARTS	En début d'exercice	7 550	7 531
	En fin d'exercice	7 550	7 550
VALEUR LIQUIDATIVE	En début d'exercice	122,983	124,005
	En fin d'exercice	127,189	122,983
TAUX DE RENDEMENT	TAUX DE RENDEMENT	4,83%	0,26%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31-12-2014

NOTE N°1: PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de type mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 99 ans.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

EXERCICE SOCIAL

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements en:

a- actions et valeurs assimilées:

*Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté à leur valeur de marché qui correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

b- autres placements:

*Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

*Les placements à terme sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

3- Cession des titres et placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4: PORTEFEUILLE - TITRES

	Nombre de	Coût	+ou -value		Valeur au 31 Décembre	% Actif	% Actif	% du Capital de
	titres	d'acquisition			2014			l'emetteur
1) Actions et droits ratt	achés	<u>511 048</u>	<u>-26 778</u>		<u>484 270</u>	<u>49,64%</u>	<u>50,43%</u>	
. Actions cotées		511 048	-26 778		484 270	49,64%	50,43%	
AETECH	800	4 800	-2 606	-	2 194	0,22%	0,23%	0,036%
ARTES	3 000	28 198	-4 195	-	24 003	2,46%	2,50%	0,008%
ATTIJARI BANK	2 000	45 866	1 846	-	47 712	4,89%	4,97%	0,005%
BEST LEASE	20 000	42 000	-880	-	41 120	4,22%	4,28%	0,067%
BNA	8 000	98 465	-37 658	-	60 807	6,23%	6,33%	0,025%
CARTAGECEMENT	16 000	42 778	-3 946	-	38 832	3,98%	4,04%	0,009%
DELICE HOLDING	208	3 037	113		3 150	0,32%	0,33%	0,379%
ESSOUKNA	1 700	2 470	8 174	-	10 644	1,09%	1,11%	0,034%
ESSOUKNA NG010714	680	4 131	-765	-	3 366	0,35%	0,35%	0,013%
EURO-CYCLE	1 885	21 112	9 753	-	30 865	3,16%	3,21%	0,035%
HANNIBAL LEASE(AA)	576	5 472	-1 025	-	4 447	0,46%	0,46%	0,010%
LANDOR	2 451	18 383	-5 196	-	13 187	1,35%	1,37%	0,052%
NEWBODYLINE	296	2 462	-408	-	2 054	0,21%	0,21%	0,008%
SFBT	3 375	29 516	46 462	-	75 978	7,79%	7,91%	0,004%
SOTUPAPIER(AA)	9 316	70 070	-24 086	-	45 984	4,71%	4,79%	0,039%
TPR	4 286	18 336	171	-	18 507	1,90%	1,93%	0,010%
TUNISAIR	10 000	27 300	-15 880	-	11 420	1,17%	1,19%	0,009%
TUNISRE	5 000	46 652	3 348	-	50 000	5,13%	5,21%	0,033%
. Droits		-	-	-	-	-	-	-
2) Emprunts de société	<u>s</u>	129 000	-	<u>2 511</u>	<u>131 511</u>	13,48%	13,70%	-
ATL 2013-2	600	60 000		445	60 445	6,20%	6,29%	-
MEUBLATEX2010 TRB	900	54 000		1 598	55 598	5,70%	5,79%	
TL 2009-2	750	15 000		468	15 468	1,59%	1,61%	-
3) <u>Titres des OPCVM</u>		<u>29 198</u>	<u>7</u>	<u>=</u>	29 205	2,99%	3,04%	-
POS	280	29 198	7		29 205	2,99%	3,04%	-
4) <u>Titres émis par le Tre</u>	ésor	<u>85 660</u>	-	<u>45 267</u>	130 927	13,42%	13,63%	
. Bons du Trésor zéro coupon	160	85 660	-	45 267	130 927	13,42%	13,63%	-
TOTAL		754 906	-26 771	47 778	775 913	79,54%	80,80%	-

Composition du portefeuille

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 Décembre 2014, à raison de 79,54 % dans des valeurs mobilières.

	% de l'actif prévu au	% de l'actif au	Ecart
Nature des titres	Code Prospectus des OPC d'émission	31 décembre 2014	
Actions	50,00%	(49,64%	- 0,36%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque	80% 25,00%	79,54% 26,90%	+ 1,90%
Titres OPCVM	5,00%	2,99%	-2,01%
Liquidités et quasi-liquidités	20% 20,00%	20,46% 20,46%	0,46%
TOTAL	100%	100%	0%

L'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP au 31 Décembre 2014, s'est rapprochée de la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

ENTREES EN PORTEFEUILLE		Coût d'a	cquisition
Actions et droits rattachés			126 641
Actions SICAV			29 198
Obligations et valeurs assimilées			-
Total en Dinars			155 839
SORTIES DE PORTEFEUILLE	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	131 418	137 752	6 334
Actions SICAV	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées(*)	33 000	-	-
Total en Dinars	164 418	137 752	6 334
(*) Il c'e sit de remele come ent d'energonte			

^(*) Il s'agit de remboursement d'emprunts.

NOTE N° 5 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Gestionnaire BNAC	1 862	1 907
Dépositaire	233	238
Distributeur	7 464	5 623
Total en Dinars	9 559	7 768

NOTE N° 6: AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Commissaire aux comptes	5 573	5 573
Conseil du Marché Financier (CMF)	81	77
Total en Dinars	5 654	5 650

NOTE N° 7 : CAPITAL

	31-déc 2014	31-déc 2013
Capital début de période		
.Montant	755 000	753 100
.Nombre de parts	7 550	7 531
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Souscriptions réalisées		
Montant	-	575 000
.Nombre de parts	-	5 750
Rachats effectués		
.Montant	_	-573 100
.Nombre de parts	-	-5 731
Capital fin de période		
.Montant	755 000	755 000
.Nombre de parts	7 550	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Sommes non distribuables	27 236	-10 253
i) Résultat non distribuable de l'exercice	<u>27 236</u>	<u>-13 884</u>
.Variation des plus ou moins values		
potentielles sur titres	21 222	-38 660
.Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	6 334	25.063
Frais de négociation de titres	-320	25 063 -287
ii) Régularisation des sommes non distribuables	<u>-</u>	<u>3 631</u>
.Aux émissions	-	142 833
.Aux rachats		-139 202
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	160 391	170 644
Total en Dinars	942 627	915 391

NOTE N° 8 : SOMMES DISTRIBUABLES

	Exercice clos	Exercice clos
	au 31 Décembre	au 31 Décembre
	2014	2013
Sommes distribuables de l'exercice	17 647	13 133
Résultat distribuable de l'exercice	17 647	13 127
Régularisation lors des souscriptions	-	6
et des rachats de parts		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	3
Total en Dinars	17 654	13 136

NOTE N° 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE

	Exercice clos	Exercice clos
	au 31 Décembre	au 31 Décembre
	2014	2013
Revenus des actions	18 455	15 561
. Dividendes	18 455	15 561
Revenus des obligations	6 795	5 178
.Intérêts courus	-1 001	-556
.Intérêts échus	7 796	5 734
Revenus des emprunts d'Etat	-	-
evenus des bons du Trésor zéro coupon	7 285	6 818
Total en Dinars	32 535	27 557

NOTE N° 10: REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	Exercice clos au 31 Décembre 2014	Exercice clos au 31 Décembre 2013
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	2 023	2 927
Total en Dinars	2 023	2 927

NOTE N° 11: CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos	Exercice clos	
	au 31 Décembre	au 31 Décembre	
	2014	2013	
Rémunération du gestionnaire (*)	7 367	7 585	
Rémunération du dépositaire (**)	921	948	
Rémunération du Distributeur (***)	1 842	1 896	
Total en Dinars	10 130	10 429	

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

- (**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :
 - Conserver les titres et les fonds de la société,
 - Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants
 - Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
 - Attester la situation du portefeuille du fonds, et
 - Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

NOTE N° 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos au 31 Décembre 2014	Exercice clos au 31 Décembre 2013
Redevance CMF	921	948
Rémunération du commissaire aux comptes	5 600	5 600
Impôts et taxes	109	329
Diverses charges d'exploitation	151	51
Total en Dinars	6 781	6 928

NOTE N° 13 : DONNEES PAR PART

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des placements	4,577	4,038	3,658	4,195
Charges de gestion des placements	-1,342	-1,382	-1,411	-1,310
Revenu net des placements	3,235	2,656	2,247	2,885
Autres produits	0	0	0	0
Autres charges	-0,898	-0,918	-0,907	-0,880
Résultat d'exploitation	2,337	1,738	1,341	2,005
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0,001	0,005	-0,030
Sommes Distribuables de l'exercice	2,337	1,739	1,346	1,975
Régularisation du résultat d'exploitation annulation)	0	-0,001	-0,005	0,030
 Variation des plus ou moins values potentielles sur titres Plus ou moins values réalisées sur cession de 	2,811	-5,120	-3,803	-3,320
titres	0,839	3,320	2,812	-1,423
Frais de négociation de titres	-0,042	-0,038	-0,021	-0,010
Plus ou moins value sur titres et frais de négociation	3,608	-1,839	-1,012	-4,753
Résultat net de l'exercice	5,945	-0,100	0,328	-2,749
Résultat non distribuable de l'exercice	3,608	-1,839	-1,012	-4,753
Régularisation du résultat non distribuable	0	0,424	0,374	-2,779
Somme non distribuables de l'exercice	3,608	-1,415	-0,638	-7,532
Distribution de dividendes	1,739	1,346	1,975	1,681
Valeur Liquidative	127,189	122,983	124,005	125,273

NOTE N° 14: RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements/actif net				
moyen	1,100 %	1,101%	1,102%	1,099%
Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,736%	0,732%	0,708%	0,738%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	1,916%	1,386%	1,047%	1,682%